



DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011 ÉLECTION AU COMITÉ TECHNIQUE ACADÉMIQUE

VAR ALPES-MARITIMES



Du 13 au 20 octobre 2011, les agents titulaires, stagiaires et non titulaires de l'Éducation nationale devront désigner leurs représentants au Comité Technique Académique (CTA). Pour la 1ère fois, seul ce vote sera pris en compte pour les désigner.

La FSU et ses syndicats présentent à ce vote des candidates et des candidats, militantes



TOULON

et militants, qui exercent leur métier dans les écoles, les établissements scolaires ou universitaires, les services de notre académie. Elles et ils représentent la diversité de nos métiers, de nos syndicats et de notre fédération, la FSU. Instituteurs, professeurs d'école, professeurs certifiés, agrégés, de lycée professionnel, d'éducation physique et sportive, conseillers d'éducation, conseillers d'orientation psychologues, infirmiers, assistants sociaux, techniciens de laboratoire, agents administratifs,

assistants d'éducation... ils auront à cœur de porter les couleurs de l'École et de défendre le service public tout au long de la durée de leur mandat de 4 ans. En votant pour les candidates et les candidats des syndicats de la FSU, vous ferez le choix de défendre tous les métiers de l'Éducation nationale.

Voter FSU, c'est défendre tous les personnels individuellement et collectivement, syndiqués ou non, sur le lieu de travail, le secteur professionnel, le plan interprofessionnel, en prenant en compte l'intérêt général. La FSU, c'est une expertise et une capacité d'intervention réelle dans les instances paritaires de concertation prévues par les statuts de la fonction publique.

Voter FSU, c'est revendiquer une revalorisation salariale et c'est vouloir en finir avec la précarité par la titularisation des précaires grâce à la création de postes aux concours.

Voter FSU, c'est s'opposer à une vision étroitement utilitariste du système éducatif.

Voter FSU, c'est défendre les services publics qui seuls contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales et qui sont un des instruments de la citoyenneté.

Voter FSU, c'est faire le choix d'une fédération qui a montré sa capacité à rassembler dans les luttes et à construire des actions majoritaires.

Voter FSU, c'est aussi placer ces revendications dans des perspectives plus larges : celle du progrès social et de la démocratie. La FSU est présente dans le mouvement portant sur les questions de société (soutien aux sans papiers, lutte contre le racisme, droit des femmes...).

Voter FSU, c'est « refuser sans concession l'inacceptable et ne pas se satisfaire de l'existant » comme le rappelait le secrétaire général de la FSU au congrès de Perpignan.

**DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011
VOTEZ POUR LA LISTE UNITAIRE DE LA FSU**

SPÉCIAL ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

JE VOTE POUR LA FSU PARCE QUE



sophie Hue.
PI P Comptabilité,
lycée Claret, toulon.

L'École publique est en danger et particulièrement les lycées professionnels, nos métiers sont dévalorisés par la mise en place de contre réformes. La FSU et ses syndicats sont à la pointe de la défense du service public d'Éducation, ils sont une force de propositions incontournable. J'adhère complètement aux 20 propositions pour l'École visant à bâtir une École de qualité pour tous.



fabien Gertosio.
Ma d'EPs, lycée Beaussier,
la seyne sur mer.

L'action des élus FSU en CCP et des syndicats de la FSU a permis :

- d'instaurer un barème de promotion ;
- de réviser le barème d'affectation ;
- de défendre les conditions de travail ;
- de défendre les collègues menacés de licenciement ;
- de réduire les vacances au profit des contrats (CDD, CDI) ;
- de contribuer à la réflexion sur les différents plans de titularisation à venir (VAE, conditions pour l'inscription aux différents concours, réouverture des concours réservés et professionnels).

Tout ceci est un travail quotidien, qui n'est possible et réalisable, qu'avec des syndicats unis et forts dans la FSU.



Eric Michelangeli.
Professeur agrégé d'histoire-géo,
lycée Calmette, Nice.

Militant SNES depuis plus de dix ans, engagé dans ma section académique et régulièrement élu en CAP pour représenter mes pairs auprès des recteurs et ministres successifs, les élections professionnelles m'offrent cette année une nouvelle possibilité : celle d'être directement mes représentants aux CT.

Voter FSU à cette occasion sera évidemment naturel, mais ce choix revêtira pour moi une dimension particulière, car ce sera la première fois que je pourrai par mon vote placer ma confiance dans ma fédération, celle dont dépend non seulement mon syndicat, reconnu comme celui " de la profession " d'enseignant du second degré, mais aussi ceux des professions de l'éducation nationale. J'aurais donc l'occasion de joindre ma voix à celle de mes collègues du premier degré, administratifs, etc., pour nous faire entendre, tous ensemble : cette occasion, je ne la manquerai à aucun prix !



Bruno Jullien.
sa ENES, ia 06.

Je vote pour la FSU parce que je refuse la politique gouvernementale de casse généralisée des services publics.

Je me bats pour de meilleures conditions de travail et la revalorisation des salaires dans la fonction publique.

Je crois que l'Éducation nationale est une force et une priorité essentielle pour la Nation.

Les fonctionnaires ont droit au respect dans et pour leur travail, au même titre que tous les salariés.

COMITÉS TECHNIQUES NATIONAUX ET ACADÉMIQUES : UNE TRIBUNE POUR FAIRE AVANCER NOS REVENDICATIONS

des Instit NCEs Main Tenables élues
dir ECT EMENT Par les PErsonnel s

Une des nouveautés de la prochaine élection, qui se déroulera du jeudi 13 au jeudi 20 octobre, est sans nul doute l'élection par l'ensemble des personnels titulaires, non titulaires ou stagiaires enseignants, d'orientation, d'éducation, de surveillance, administratifs, de santé, sociaux, de laboratoire et d'encadrement (chefs d'établissement, IPR, IEN) des CT qui vont remplacer les actuels CTPA ou CTPM. C'est bien le vote direct de tous les personnels qui seul décidera de la représentativité des uns ou des autres dans ces instances. Cela n'est pas mince quand on



GRASSE

sait d'une part que les compétences des CT seront élargies à la fois en matière de fonctionnement des différents établissements constituant le réseau de l'éducation mais aussi en ce qui concerne les dossiers traités. Compétences élargies à des questions importantes pour notre vie au quotidien : gestion prévisionnelle des emplois, règles du mouvement, organisation du travail, déroulement des carrières, action sociale, égalité homme femme...

No UVEa U Mo d E d E
fo NCt io NNEMENT

C'est aussi un nouveau mode de fonctionnement de ces instances qui sera mis en œuvre de manière progressive. Durant la période transitoire (avant 2014), un accord ne sera valide que s'il est signé par une organisation syndicale participant à la négociation et représentant au moins 20% des voix sans opposition d'une autre organisation ayant participé aux négociations, ou si l'accord est signé par une ou des organisations représentant au moins 50% des suffrages exprimés. À terme, seule la signature par une ou plusieurs organisations représentant au moins 50% des suffrages exprimés ne subsistera. Dans tous les cas, l'appréciation de validité d'un accord se fera en prenant en compte les voix obtenues par l'organisation ou les organisations syndicales signataires soit de l'accord soit s'y opposant. Chacune et chacun comprend bien la nécessité dans de telles conditions, de renforcer la position majoritaire de notre fédération et de ses syndicats. C'est le seul moyen de faire entendre la voix des personnels et de faire avancer nos revendications.

COMMENT VOTER ?

Pour la 1ère fois dans ce type d'élection et unilatéralement, le ministère a imposé le vote électronique. Il revendique une démarche "développement durable" (moins de papier), une grande sécurité des opérations de vote et de dépouillement en les confiant à des opérateurs privés (!) et une augmentation "potentielle" de la participation (sic) (chaque électeur votant là où il le désire).

UNE PROCEDEUR FASTIDIEUX

Chaque électeur se verra remettre avant le 28 septembre 2011 par le directeur d'école, le chef d'établissement ou de service, un pli fermé - la **Notice de Vote** -, à conserver, contenant son **identifiant de vote** (8 caractères) et son NUMEN. Pour les collègues en congé (quel qu'en soit la nature), la Notice de Vote sera transmise par voie postale.

Chaque électeur devra ensuite se connecter sur www.education.gouv.fr/elections_2011 (faites-le dès réception de la Notice de Vote), saisir son **identifiant de vote**, son NUMEN, renseigner son adresse de messagerie (qui peut être différente de la messagerie professionnelle @ac-nice.fr), indiquer son département ou pays de naissance, valider ces différentes données pour enfin obtenir par mél son **mot de passe**.

identifiant de vote et **mot de passe** sont nécessaires pour voter.

Conseil fsU : imprimer le mél avec le mot de passe, le ranger avec la Notice de Vote, ne pas supprimer ce mél.

ENFIN VOTER !

Pour voter, il faut se connecter sur www.ac-nice.fr, un lien permettra d'accéder au portail de vote, après avoir saisi l'**identifiant de vote** et le **mot de passe**. Selon la situation professionnelle de chaque électeur, le portail indiquera le nombre de scrutins auquel il participera. Le vote sera possible entre le **13 octobre 10h** et le **20 octobre 17h**.

Pour tout problème, contactez votre syndicat.
du 13 au 20 octobre, ayez le bon réflexe, cliquez, votez fsU !



MANIFESTATION NATIONALE À PARIS

**DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011
VOTEZ POUR LA LISTE UNITAIRE DE LA FSU**

SPÉCIAL ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

LA LISTE UNITAIRE DE LA FSU

Parce que nous sommes confrontés aux mêmes problématiques, parce que nous nous battons côte à côte, parce que nous faisons le choix d'un syndicalisme de terrain qui s'appuie sur les salariés, parce que nous voulons faire entendre la voix du terrain et faire vivre les revendications de nos différents métiers, nous avons besoin d'un outil syndical fort. La FSU présente une liste unitaire composée de personnels enseignants et non enseignants, de la maternelle au lycée. Une unité concrète et quotidienne dans l'action, autour d'un projet commun pour le service public d'Éducation, loin des démarches artificielles et électoralistes auxquelles certains se prêtent à l'occasion de ce scrutin.



DRAGUIGNAN

QUE DEVIENT LE CTPd ?

En votant pour la liste de la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) lors des prochaines élections au CT académique, vous établirez également le rapport de force dans les deux départements de l'Académie de Nice.

En effet, les résultats de ce scrutin dans chaque département auront pour conséquence la répartition des sièges aux Comités Techniques Départementaux (CTD) pour le Var et les Alpes-Maritimes.

C'est le lieu où le sNEs-f sU, le sNEP-f sU et le sNUEP-f sU pèsent sur les dotations horaires et sur les fermetures de postes en collège et en lycée, c'est également là que le sNUipp-f sU combat notamment les fermetures de classes...

Alors n'hésitez plus, renforcez l'action des syndicats de la FSU qui œuvrent au quotidien sur le terrain et en séance face à l'administration, pour la défense du service public d'Éducation nationale.

Votez et faites voter la liste de la FSU !

ACCORDS DE BERCY : LES RAISONS D'UNE SIGNATURE

Les accords ont été signés par six fédérations de fonctionnaires sur huit (FSU, CGT, CFDT, UNSA, Solidaires et CFE-CGC) représentant plus de 70 % des suffrages exprimés par les personnels aux dernières élections professionnelles dans l'ensemble de la fonction publique.

UNE REPRESSENTATIVITE FONDÉE SUR LE VOTE DES PERSONNELS

Même s'ils ne répondaient pas à toutes nos demandes, ces accords étaient assez positifs. Ils renaient trois principes, allant dans le sens d'un renforcement de la démocratie et d'une plus grande légitimité syndicale :

- **la liberté de candidature** aux élections pour tout syndicat légalement constitué, synonyme du rétablissement d'une réelle liberté de choix pour les personnels et la fin des discriminations dont étaient victimes notamment plusieurs syndicats de la FSU dans divers ministères ;
- **le principe d'une représentativité** et d'une composition des conseils supérieurs fondée exclusivement sur le vote des personnels ;
- **le principe d'accords majoritaires en voix.**

La mise en oeuvre de ces trois principes indissociables est de nature à permettre de créer une nouvelle dynamique de démocratie sociale dans la fonction publique. Mais cela suppose de la part du gouvernement respect des personnels et de leurs représentants syndicaux, tout comme de leurs droits sociaux et syndicaux.

FO et la CFTC refusant toute évolution des règles de représentativité dans le secteur privé, n'ont pas signé les accords de Bercy.



NICE

JE VOTE POUR LA FSU PARCE QUE

Sylvie Curti.

Elue et militante du sNUipp-f sU dans le 06.

En faisant du recteur «la seule autorité compétente dans l'académie» les Inspecteurs d'académie-Directeurs des services départementaux de l'Education Nationale deviendront des «directeurs académiques» ; la réforme administrative en cours va bouleverser l'organisation du premier degré.

Aussi, est-il plus que jamais utile d'élire des représentants des personnels à votre écoute, disponibles et combatifs pour suivre les nombreux dossiers à l'échelon académique. Vous savez pouvoir compter sur les élus sNUipp-FSU pour cela, ils sauront être présents pour vous, pour le service public, au côté des militants de la FSU représentatifs de tous les corps de l'Éducation nationale.

Votez f sU sans modération !



Paul Maurel.
Directeur de sEGPa, collège Bosco, la Valette du Var.

Vivre dans la FSU ma passion pour l'ASH 2nd degré.

J' ai pu, dans la diversité des composantes de la FSU, voir avancer des dossiers particulièrement complexes tels que la complémentarité des interventions des différents corps d'enseignement en Segpa. La scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers dans les Ulis en collège et en lycée se développe chaque année. Nous avons vu de nouveaux élèves franchir la porte de nos établissements, marquant ainsi le refus d'un type de discrimination intolérable. Alors, oui ces problématiques nécessitent des moyens, des débats, de la formation...

Votons FSU afin de nous faire entendre.



Valérie siddi.
Infirmière, lycée Costebelle à Hyères.

La forte représentativité de la FSU nous permet d'avancer, jour après jour, sur l'évolution de notre statut et de nos missions. C'est avec la FSU et ses syndicats que nous avons pu, il y a peu de temps, réussir à faire reculer le gouvernement qui voulait nous faire intégrer les ARS, mettant un terme à nos missions spécifiques à l'EN. En CTA, c'est cette même force, qui permettra d'intervenir et de négocier sur les postes et les régimes indemnitaires.

Pour moi, l'efficacité de l'action syndicale de la FSU est le fruit du respect des mandats de tous les syndicats qui la compose.



**DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011
VOTEZ POUR LA LISTE UNITAIRE DE LA FSU**

SPÉCIAL ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES



DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011 ÉLECTION AU COMITÉ TECHNIQUE ACADÉMIQUE

VOS CANDIDATS



Richard GHISSON - sNES-f sU
Professeur certifié de mathématiques
Collège de la Peyroua - Le Muy - 83



Gilles JEAN - sNUipp-f sU
Instituteur - ZIL
École des Baumettes 1 - Nice - 06



Cathy BOISSIN - sNEP-f sU
Professeure agrégée d'EPS
Collège de l'Archet - Nice - 06



Antonia SILVERI - sNASUB-f sU
Secrétaire - ADJAENES
CIO de Cagnes sur Mer - 06



Cédric URCO - sNuipp-f sU
Professeur des Écoles
École Jean Zay - La Seyne sur Mer - 83



Jean-Paul CLOT - sNES-f sU
Professeur certifié d'histoire-géographie
Lycée du Parc Impérial - Nice - 06



Andrée RUGGIÉRO - sNUEP-f sU
Professeure de lycée professionnel - Lettres
Histoire - Lycée Claret - Toulon - 83



Mireille AUDONAUD - sNiCs-f sU
Infirmière
Lycée Escoffier - Cagnes-sur-Mer - 06



Maryvonne GUIGONNET - sNES-f sU
Professeure agrégée de lettres modernes
Lycée Rouvière - Toulon - 83



Aurélie SANCHEZ - sNUipp-f sU
Professeure des Écoles
IME Jean Itard - Collobrières - 83



Corinne GIOANNI - sNES-f sU
Professeure agrégée de lettres modernes
Lycée d'Estienne d'Orves - Nice - 06



Gauthier BROQUET - sNUipp-f sU
Professeur des Écoles - ZIL
École Thérèse Roméo 1 - Nice - 06



Florent PONS - sNEP-f sU
Professeur d'EPS
Collège Fersen - Antibes - 06



Georges SERRA - sNES-f sU
Professeur agrégé d'espagnol
Lycée Beaussier - 83 - La Seyne sur Mer



Emmanuel TRIGO - sNUipp-f sU
Professeur des Écoles
École Lazare Carnot - Toulon - 83



Eric BURIEL - UNATOS-f sU
Technicien de laboratoire
Lycée Rouvière - Toulon - 83



Annabel BECCATI - sNUipp-f sU
Professeure des Écoles - Directrice
École René Cassin - Nice - 06



Chantal GÜETIEN - sNES-f sU
Professeure contractuelle d'anglais



Eliane MARREROLLE - sNASUB-f sU
Assistante sociale, service social en faveur
des élèves - IA de Nice, Bassin de Grasse-
Cannes - 06



Dominique HENROT - sNEP-f sU
Professeur agrégé d'EPS
Lycée Carnot - Cannes - 06



sNUipp-f sU
Syndicat National
Unitaire des
Instituteurs, des
Professeurs d'école
et des PEGC



sNES-f sU
Syndicat National
des Enseignements
de Second degré



sNUEP-f sU
Syndicat National
Unitaire de
l'Enseignement
Professionnel



sNEP-f sU
Syndicat National
de l'Éducation
Physique



sNUAs-f P-f sU
Syndicat National
Unitaire des
Assistants Sociaux
de la Fonction
Publique



sNiCs-f sU
Syndicat National
des Infirmier(e)s
Conseiller(e)s de
Santé



sNASUB-f sU
Syndicat National
de l'Administration
Scolaire et
Universitaire et des
Bibliothèques



UNATOS
Union Nationale
des Agents
Techniques,
Ouvriers et de
Service



sNUPDEN-f sU
Syndicat National
Unitaire des
Personnels de
Direction de l'EN



sNPI-f sU
Syndicat National
des Personnels
d'Inspection

**DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011
VOTEZ POUR LA LISTE UNITAIRE DE LA FSU**